

LE PROJET STRATÉGIQUE

Bretagne

2016 - 2019



DE LA PRESIDENTE DE L'ANFH BRETAGNE

Aujourd'hui, 118 établissements de la Fonction Publique Hospitalière manifestent leur confiance et adhèrent à l'ANFH Bretagne, ce qui représente près de 57 000 agents publics.

Voilà plus de 15 ans que l'ANFH Bretagne se plie à l'exercice du Projet stratégique Régional. C'est l'occasion de s'interroger sur les actions menées et la nécessité ou non de les reconduire comme de se fixer des objectifs pour les années à venir.

Pour 2016-2019, l'ANFH Bretagne a souhaité s'engager autour de trois axes avec la volonté de traduire le souci permanent de la montée en compétences des agents de la FPH, d'accompagner ceux qui au sein des établissements travaillent à la mise en œuvre de la formation, tout en restant à l'écoute pour relever les défis lancés à la formation continue qui doit s'adapter aux nouveaux moyens d'accès aux connaissances et au nouvel environnement territorial.

C'est pourquoi, nous vous invitons à prendre connaissance de ce nouveau projet qui permet de se donner un cap sans renier les principes maintes fois réaffirmés auxquels l'ANFH se doit d'être fidèle. Ainsi, l'ANFH s'engagera à promouvoir le maintien et l'augmentation des compétences, à favoriser la promotion professionnelle, à accompagner les acteurs de la formation dans leurs missions tout en se projetant dans l'avenir avec ses défis liés autant à la modernisation des modes de formation et d'organisation qu'à la volonté renouvelée d'attirer à la formation continue ceux qui en sont les plus éloignés.

Marvvonne RUMEUR



PROJET STRATEGIQUE RÉGIONAL 2016-2019

Déclinaison du Projet Stratégique National

Le nouveau projet stratégique régional s'inspire du précédent car les objectifs fondamentaux de l'ANFH Bretagne demeurent inchangés. Depuis l'origine, l'ANFH Bretagne s'inscrit dans une perspective à la fois humaniste et professionnelle.

Le souci toujours manifesté de s'adresser en priorité aux catégories d'agents publics les moins formés pour les ouvrir aux champs élargis de la formation professionnelle se traduit à nouveau dans le projet stratégique.

Hier comme aujourd'hui, l'ANFH réaffirme sa volonté de s'adresser à tous ses adhérents du secteur sanitaire, social et médico-social.

L'ANFH Bretagne s'est donnée également pour ambition d'accompagner les acteurs de la formation continue, et en particulier les responsables de formation continue et l'encadrement.

Par ailleurs, l'ANFH Bretagne ne peut être insensible aux personnels éloignés de la formation parce qu'ils s'en sentent étrangers. A ceux-là, elle veut accorder une seconde chance et leur tracer des voies de perfectionnement et de réussite.

Pour y parvenir, l'ANFH doit s'engager résolument dans la promotion de toutes les formes d'apprentissage en renforçant son action en direction du numérique et de toutes les possibilités que ce secteur offre.

Dans cette optique, l'ANFH Bretagne maintient résolument sa politique de partenariat qu'elle a inaugurée et qu'elle veut renforcer.





AXE O1

ACCOMPAGNER LES AGENTS DANS LEUR ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

NOS ENGAGEMENTS

- Promouvoir une offre de formation régionale s'adressant à tous les agents et répondant aux besoins spécifiques des établissements adhérents
- Renforcer notre action en faveur des agents éloignés des savoirs académiques ou ayant des bas niveaux de qualification
- Poursuivre l'accompagnement sur le Développement Professionnel Continu
- Contribuer à l'information des agents dans le cadre de leur réorientation professionnelle en les renseignant sur les métiers

(iii) NOS AMBITIONS



Accroître la lisibilité de l'offre de formation régionale par une communication renforcée

Organiser des campagnes d'information pour les agents de catégorie C pour favoriser l'accès à la formation

Poursuivre la promotion des formations Développement Personnel et Communication

Mettre en œuvre une politique de recensement au plus près des besoins par l'organisation de rencontres avec les établissements (EHPAD et établissements sociaux)

- Créer un dispositif de formation à destination des publics éloignés des savoirs académiques
 - Développer une offre de formation modulaire à destination des agents de bas niveaux de qualification dans le cadre d'un partenariat avec l'ANLCI
- Élaborer et promouvoir des formations DPC associant des personnels médicaux et paramédicaux
- Faire bénéficier les agents des informations tirées de la cartographie des métiers

Mettre à disposition des agents une banque de données études-métiers

STIMULER LA DYNAMIQUE DE FORMATION DES ACTEURS



- Renforcer notre action pour accompagner les responsables de formation
- Poursuivre et développer une politique de formation pour les cadres
- → Favoriser l'expression des besoins communs des cadres et des responsables de formation

ONLY NOS AMBITIONS

- Maintenir l'offre existante pour les Responsables de Formation et développer de nouvelles formations en y associant leurs partenaires
- Poursuivre les formations d'adaptation à l'emploi
 Développer pour les cadres une formation sur
 - le repérage des agents ne disposant pas des compétences clés et des savoirs de base
 - Promouvoir dans les formations sur le management des cadres de tout secteur d'activité, une information sur les dispositifs de formation
- Associer les responsables de formation et les cadres à la réflexion à la construction de l'offre de formation régionale

Mettre à disposition des espaces collaboratifs pour les cadres et responsables de formation sur le site internet de l'ANFH



AXE O3

ADAPTER L'OFFRE DE L'ANFH

AUX ÉXIGENCES PRÉSENTES ET FUTURES POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DES ÉTABLISSEMENTS

NOS ENGAGEMENTS

- Soutenir les initiatives de formation à la dimension d'un territoire
- Accompagner les établissements dans la mise œuvre des nouveaux outils ANFH
- Développer l'accès à la formation grâce au développement des actions innovantes
- → Poursuivre les partenariats avec l'ARS Bretagne, le FIPHFP et UNIFAF et initier un partenariat avec le CNFPT sur des problématiques communes

NOS AMBITIONS

- Accompagner les établissements dans la coordination des politiques territoriales de formation dans le cadre des Groupements Hospitaliers de Territoire
 - Accompagner les établissements engagés dans des formations à vocation territoriale
 - Apporter un soutien sur les achats de formation dans le cadre territorial en diffusant des informations sur l'achat de formation
- Former les professionnels des établissements à la mise en œuvre du nouveau logiciel de gestion Gesform Evolution
- Développer une offre de formation régionale incluant de la FOAD ou du E-learning

Informer les établissements sur les formations innovantes, telles les formations à la simulation

- Enrichir les fonctionnalités du site internet et s'engager vers plus de dématérialisation
- Poursuivre le partenariat avec l'ARS Bretagne sur la cartographie régionale des métiers, sur la mise en œuvre de la GPMC au niveau des territoires et sur des dispositifs particuliers

Maintenir et développer la construction de formations avec UNIFAF dans le cadre d'achat sécurisé du groupement de commandes

Organiser des journées avec le CNFPT sur les thématiques communes aux deux fonctions publiques

Accompagner les établissements dans le cadre du partenariat ANFH/FIPHFP à la mise en œuvre de leur politique de handicap.

ANFH BRETAGNE

6 Cours Raphaël Binet CS 94332 35043 RENNES CEDEX Tél. 02 99 35 28 60

bretagne@anfh.fr www.anfh.fr/bretagne

ÉQUIPE RÉGIONALE BRETAGNE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Thierry LHOTE

Tél.: 02 99 35 28 60 Mail: t.lhote@anfh.fr

ASSISTANTE

Guylène MAZARS

Tél.: 02 99 35 28 60 Mail: g.mazars@anfh.fr

CONSEILLÈRE EN DISPOSITIFS INDIVIDUELS

Laurence BOUET

Tél.: 02 99 35 28 61 Mail: l.bouet@anfh.fr

PÔLE DES CONSEILLÈRES EN FORMATION

Marie-Noëlle FRINAULT

Tél.: 02 99 35 28 64 Mail: mn.frinault@anfh.fr

Marie-Annick LE FILOUS

Tél.: 02 99 35 28 77 Mail: ma.lefilous@anfh.fr

PÔLE DES CONSEILLERS EN GESTION DE FONDS

Isabelle GALLE

Tél.: 02 99 35 28 68 Mail: i.galle@anfh.fr

Fabien JEULAND

Tél.: 02 99 35 28 79 Mail: f.jeuland@anfh.fr

Lucie-Flore KOUALET-KONZI

Tél.: 02 99 35 28 78 Mail: lf.koualet-konzi@anfh.fr

Rosenn LE PORT

Tél. : 02 99 35 28 76 Mail : r.leport@anfh.fr

Laurence PHILOUZE

Tél.: 02 99 35 28 66 Mail: l.philouze@anfh.fr

Amélie PINÇON

Tél. : 02 99 35 28 67 Mail : a.pincon@anfh.fr

Maëva QUIQUET

Tél.: 02 99 35 28 65 Mail: m.guiguet@anfh.fr

Séverine RIVIFRE

Tél.: 02 99 35 28 63 Mail: s.riviere@anfh.fr